

Activités 2010
Actualités 2011

—



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille BEF
Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann und für Familienfragen BGF



à la femme
suisse

Romands, vous avez été
les premiers...
soyez les plus nombreux
les 6 et 7 février

—

Direction de la santé et des affaires sociales **DSAS**
Direktion für Gesundheit und Soziales **GSD**

Editorial

40 ans de droit de vote et d'éligibilité des femmes, un jubilé qui ne peut passer inaperçu. Le 7 février 1971 est un jour historique pour la démocratie suisse qui accepte par 65,7 % des voix – masculines – les femmes dans le suffrage universel. La Suisse est, en effet, l'un des derniers pays au monde à avoir introduit le suffrage féminin, après environ 70 ans d'attente et de lutte et plus de 70 votations cantonales, communales et fédérales sur le sujet.

Depuis lors, peu à peu les femmes progressent sur l'échiquier politique. En 2011, on se plaît d'ailleurs à souligner qu'une majorité de femmes siège au Conseil fédéral.

Toutefois dans les autres instances politiques, la représentation féminine tend à plafonner, et on observe même un recul lors de certaines élections. De même, la réalisation concrète de l'égalité dans les autres domaines de la vie connaît aussi une évolution fort lente. Ainsi, l'accès aux postes à responsabilité dans le monde du travail exige un investissement professionnel qui est encore actuellement très difficile quand on exerce des tâches familiales.

Parmi les moyens permettant d'améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle - voire engagement politique - on a besoin de structures d'accueil extrafamilial, mais pas uniquement. Il ne peut y avoir d'égalité dans la vie publique s'il n'y a pas d'égalité dans la prise en charge des enfants et des parent-e-s âgés dépendants: ces responsabilités doivent (pouvoir) être portées aussi par les hommes.

C'est une condition pour que l'égalité formelle devienne une égalité vivante au quotidien... c'est aussi une source de nouvelle qualité de vie pour les familles!

Geneviève Beaud Spang, Responsable du BEF



Colloque «Mariages forcés – mariages arrangés» 18 juin 2010

—

Donnant suite au plan gouvernemental du Conseil d'Etat, au point «Mieux vivre ensemble» - Défi n°3, une coordinatrice en matière de lutte contre la violence conjugale a été nommée. Engagée au 1^{er} avril 2011 à 40%, Madame Anita Balz accompagne et met en œuvre les travaux de la Commission cantonale qui regroupe les divers milieux professionnels confrontés à la violence conjugale.

Nouvelles forces de travail au BEF

A l'occasion d'une réorganisation interne, le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF) bénéficie depuis le 1^{er} avril 2011, des forces de travail de deux nouvelles collaboratrices scientifiques. Il s'agit de Madame Laura Piccand qui est en charge du dossier «égalité et formation» avec notamment la mise en œuvre dans le canton de la Journée «Futur en tous genres», et de Madame Tanja Bauer qui assume les domaines «égalité et politique» et «égalité et travail». Toutes deux sont engagées à 20%.



«Femmes et politique dans le canton de Fribourg, est-ce suffisant?»
parution août 2010



«Futur en tous genres – Nouvelles perspectives pour filles et garçons»
11 novembre 2010

Rapport sur les 40 ans du droit de vote et d'éligibilité de la femme dans le canton de Fribourg

L'année 2011 est une année électorale. Dans le canton de Fribourg tous les mandats seront renouvelés, tant au niveau fédéral, cantonal que communal. Une chance unique, dans une démocratie digne de ce nom, d'accorder enfin aux femmes – quarante ans plus tard – la place qu'elles devraient occuper dans les instances politiques et ce, au prorata de leur importance dans la population.

Ce temps particulier est l'occasion, pour le BEF, de formuler un questionnement important: Est-ce suffisant?

Est-ce suffisant, 40 ans de droit de vote et d'éligibilité accordé aux femmes pour que l'égalité devienne une réalité?

Est-ce suffisant pour répondre à l'exigence d'égalité entre les sexes inscrite dans notre Constitution, il y a justement 30 ans en 2011?

Est-ce suffisant que les Fribourgeoises soient «présentes» à ... 0% au Conseil des Etats, 14,3% au Conseil national (au moment de l'élection), 23,6% au Grand Conseil, 24,5 % en moyenne dans les exécutifs communaux, et 28,5% au Conseil d'Etat?

Les votations de 2011 donneront l'occasion au peuple d'apporter, par la voix des urnes, une réponse à ces questions. Pour sa contribution spécifique et en marge de l'année électorale, le BEF a publié une analyse complète de l'évolution de la représentation féminine dans le canton de Fribourg au niveau national, cantonal et communal au cours des quarante dernières années. Cette étude examine en outre en détail les procédures de recrutement et de nomination au sein des partis politiques et se conclut par des recommandations. Des propositions que les partis politiques, les candidates, leur entourage, ainsi que les électeurs et électrices pourront mettre en œuvre pour assurer que les femmes et les hommes aient effectivement les mêmes chances d'obtenir une place dans une instance politique. Par ailleurs, le BEF prépare une action visant à attirer à nouveau l'attention des Fribourgeois et Fribourgeoises sur ce thème avant les élections nationales et cantonales de 2011 (voir encadré).

Une question demeure, celle du développement de la représentation des femmes dans le futur. Dans la continuation de ce rapport, le BEF publiera fin 2011 une analyse de cette année électorale. Les premières tendances se profilent déjà. Il est certain qu'aucune femme n'accédera au Conseil des Etats en 2011 pour le canton de Fribourg, puisque il n'y a aucune candidature féminine. A ce jour, aucune femme n'a jamais représenté le canton de Fribourg au sein de la Chambre des Cantons.

Grandes différences entre partis et districts

Comme le démontre le rapport du BEF, les Fribourgeoises sont sous-représentées dans l'ensemble des instances politiques, même 40 ans après l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes. Les partis dits bourgeois, en particulier, doivent encore fournir des efforts pour combler ce retard.

La proportion de candidates sur les listes électorales fribourgeoises a évolué de manière très similaire dans l'ensemble des institutions et se situe approximativement dans la moyenne suisse. Du début au milieu des années nonante, le taux de femmes atteignait environ 20% selon les instances. Durant les dix à quinze ans qui ont suivi, le pourcentage de candidates a augmenté une nouvelle fois d'environ 10%. Lors des dernières élections, près d'un tiers des candidat-e-s sur les listes électorales nationales, cantonales ou (pour autant que l'on sache) communales étaient des femmes.

Le Conseil des Etats constitue une exception. Là c'est la nomination interne qui pose problème en réalité, car chaque parti ne présente en général qu'un-e seul-e candidat-e. Cet obstacle a été surmonté par des Fribourgeoises à deux reprises, sans que ces dernières aient toutefois été élues.

Il a été démontré, lors d'élections à d'autres instances, que la proportion de femmes inscrites sur les listes ne présageait pas de leurs chances d'élection. Ces probabilités d'élection peuvent chuter en raison d'un mauvais positionnement en queue de liste ou par manque de notoriété des candidates. Il faut aussi relever l'influence que peut avoir l'électorat sur les emplacements dans les listes, en biffant le nom des femmes ou en les renvoyant à la fin des bulletins. Les listes du PDC du cercle électoral de la Ville de Fribourg lors des dernières élections au Grand Conseil sont un bon exemple de proportion de candidates moyenne voire élevée, qui s'est traduit par un faible taux de femmes élues. L'inverse est également possible. Ainsi, le pourcentage de candidates du PLR et de celles de la Veveyse pour les élections au Grand Conseil était comparativement plutôt bas, mais le nombre de femmes élues a tout de même été supérieur à la moyenne. Par conséquent, un taux élevé de candidates ne suffit pas à lui seul à assurer la représentation des femmes.

Comme l'ont montré les diverses élections au Conseil national et au Conseil des Etats ainsi que les élections dans les exécutifs communaux, plus la pression de la concurrence était grande, c'est-à-dire moins il y avait de mandats à pourvoir et moins il y a eu de Fribourgeoises élues. La réduction du nombre de sièges au Grand Conseil s'est également faite au détriment des femmes. Il semble en effet que plus un mandat est prestigieux, plus les chances d'élection des femmes baissent. A l'inverse, les chances des candidates augmentent lorsque le nombre de mandats est élevé et que l'instance est moins prestigieuse. Ainsi, entre 28 % et 32 % de femmes ont été élues aux conseils généraux de Châtel-St-Denis, Bulle et de Fribourg, alors qu'au niveau cantonal, seul 23,6 % des élu-e-s du Parlement étaient des femmes. Il en va différemment de l'exécutif cantonal, puisque 28,6 % de femmes ont été élues alors que ce pourcentage n'atteignait que 24,2 % dans les conseils communaux.

Des chiffres particulièrement détaillés sont disponibles pour les élections au Grand Conseil. Ces derniers montrent que ce sont avant tout les partis dits bourgeois qui accusent un gros retard dans le domaine de la représentation féminine. Le PDC, de loin le parti le plus fort lors des élections au Grand Conseil dans le canton de Fribourg, présente le plus grand potentiel. En 2006, il a remporté 33,6 % des sièges, mais seules 16,2 % des élu-e-s du PDC étaient des femmes, ce qui représente un résultat inférieur de 7,4 % à la moyenne cantonale (de 23,6 %) et correspond à l'élection de 6 femmes. Si la proportion des femmes élues avait respecté la moyenne cantonale, 9 femmes auraient obtenu un siège. Cet élément à lui seul aurait augmenté la représentation féminine d'environ 3 %.

A l'UDC, les femmes ne représentaient que 11,1 % des élu-e-s, alors que le parti a remporté tout compte fait 16,4 % des sièges. Les choses se présentaient légèrement mieux au PLR, puisque il y a eu 26,3 % de femmes élues et que le parti a obtenu 17,3 % de l'ensemble des mandats.

De grandes différences sont perceptibles non seulement entre les divers partis politiques mais également entre les divers cercles électoraux. Il semble que les électeurs et électrices soient plus ou moins enclins à élire des femmes en fonction des régions, mais cela peut également dépendre des candidates et de leur notoriété. Les partis politiques ont donc un défi à relever. Il ne suffit pas de persuader les femmes de se porter candidates juste avant le dépôt de la liste. Il faudrait également recruter et former les candidates de manière ciblée jusqu'à deux ans avant l'élection, cela afin d'augmenter effectivement la représentation féminine.

A ce jour, cette prise de conscience n'a pas encore eu lieu au sein des partis politiques. Il semble également qu'aucun parti n'ait, en 2010, de stratégie claire concernant la promotion des femmes, comme le prouve un questionnaire que le BEF leur a fait parvenir. Aucun parti ne s'oppose par principe à une représentation paritaire entre hommes et femmes, mais il manque un concept précis pour atteindre ce but. Le rôle que les partis politiques devraient jouer dans cette réalisation n'est pas clairement défini. Cette thématique ne semble pas suffisamment prioritaire au sein des partis politiques pour permettre d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie claire en la matière.

«Un cadeau d'anniversaire pour vous.» – Action pour une représentation plus équilibrée en politique

Afin de sensibiliser les Fribourgeois et les Fribourgeoises au thème de la représentation des femmes en politique, le BEF lance une action précédant les élections. Une carte d'anniversaire sera envoyée à l'occasion des 40 ans de jubilé du droit de vote et d'éligibilité des femmes.

«Un cadeau d'anniversaire pour vous», tel est le slogan de l'action carte postale du BEF. «Pour le 40^e anniversaire du suffrage féminin: Une représentation équilibrée en politique! Elisez des femmes.». Sur la carte se trouvent également les dates des élections nationales et cantonales, la proportion de femmes élues lors des dernières élections ainsi que le lien vers le site Internet du BEF. Adresse sur laquelle les intéressé-e-s peuvent découvrir le rapport sur les 40 ans de suffrage féminin, ainsi que d'autres informations sur le thème «Femmes et politique». Après les élections, une analyse de l'année électorale 2011 sera mise en ligne.

Les cartes postales seront présentées à la presse par le BEF en marge des élections nationales et cantonales de 2011, puis envoyées à un cercle étendu de citoyen-ne-s et distribuées dans la rue.



«A voix égales - 40 ans de droit de vote et 30 ans d'égalité»

Touchée par la journée des Femmes à l'Hôtel cantonal, la compositrice Caroline Charrière a souhaité marquer les 40 ans du droit de vote des femmes et les 30 ans d'inscription du principe d'égalité entre femmes et hommes dans la Constitution. Elle a composé, à cet effet, deux pièces musicales interprétées sous sa direction par le Chœur de Jade.



Les 16, 18 et 30 juin 2011, accompagnés par la comédienne Anne Jenny et par Anne-Caroline Steinauer à l'accordéon, Caroline Charrière et le Chœur de Jade se sont invités dans les rues de Bulle, Fribourg et Estavayer-le-Lac pour marquer avec humour et convivialité ces anniversaires importants pour les droits des femmes.

Cet événement symbolique, festif, organisé avec le BEF et Madame la Députée Solange Berset a permis de fêter en musique ces jubilés de l'égalité.

Quelques affiches électorales d'époque ont offert à cet événement une touche visuelle évocatrice.

Toutefois, loin de signes de commémoration tournée vers le passé, le Chœur de Jade a offert au canton de Fribourg des

temps de culture qui ont été une occasion de rencontre pour toutes les personnes souhaitant valoriser la promotion des femmes dans les différents domaines de la société.

A cette occasion un réseau de promotion de l'égalité a été lancé. Information et inscription à l'adresse suivante:

http://www.fr.ch/bef/fr/pub/domaine_d_activite_egalite/egalite_dans_la_societe.htm

«Les chiffres de l'égalité du canton de Fribourg - Esquisses statistiques 2010»



Cette brochure, parue en décembre 2010, est le deuxième et dernier volet d'une série commencée en 2009 avec la publication du «Portrait des familles fribourgeoises - esquisses statistiques».

Dans cette nouvelle publication, le BEF propose une approche statistique de l'égalité dans le canton de Fribourg. Elle rassemble les données de différents domaines de la vie quotidienne en mettant un focus sur le genre.

Le BEF s'investit dans deux champs complémentaires et fortement interdépendants: l'égalité entre hommes et femmes et la promotion de la politique familiale.

Basée sur des indicateurs chiffrés, cette publication propose un portrait démographique de la population fribourgeoise, une approche de la formation, du travail, de la représentation politique, des familles, de la violence domestique et aussi de la santé. Ces esquisses statistiques se présentent comme des repères tracés à grands traits et intentionnellement rassemblés dans un même document.

On peut souligner que beaucoup a été fait sur le plan légal pour que l'égalité se réalise, en particulier au sein de la famille, dans le monde de la formation et du travail. Mais cela ne suffit pas encore à garantir que ce principe devienne une réalité quotidienne. Les progrès à venir dépendent de l'engagement de chacun et de chacune.

La brochure est téléchargeable en version PDF à l'adresse suivante:

http://www.fr.ch/bef/fr/pub/publications/les_chiffres_de_egalite.htm

Actualités 2011

“**La loi sur l'égalité (LEg) interdit les discriminations entre les femmes et les hommes.**”

www.leg.ch

La Conférence romande de l'égalité – egalite.ch –, qui réunit les bureaux romands de l'égalité, a présenté au mois de janvier 2011 son nouveau site www.leg.ch sur le droit de l'égalité entre les femmes et les hommes et son application dans les faits.

Ce site a pour objectif de permettre au grand public ainsi qu'aux professionnel-le-s, confronté-e-s à des problématiques de discrimination en raison du sexe, de mieux connaître le droit de l'égalité, la jurisprudence et la doctrine en la matière. La procédure à suivre en cas de litige porté devant les tribunaux y est aussi présentée.

www.leg.ch met en ligne les jugements romands rendus en matière d'égalité entre les sexes qui sont résumés par l'Institut du droit des assurances et du travail de l'Université de Lausanne (IDAT). Le site répertorie aussi l'ensemble des dispositions légales, fédérales et cantonales, relatives au droit de l'égalité.

www.leg.ch

Le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille était présent à START! Forum des métiers

Du 8 au 13 février 2011, le BEF a tenu un stand à Start! Forum des métiers, à Forum Fribourg. Avec le slogan «Fille ou garçon, j'ose tous les métiers!», cette présence avait pour but de sensibiliser les jeunes à la nécessité d'ouvrir leurs perspectives professionnelles le plus largement possible, sans a priori sur les stéréotypes de genre qu'on associe encore aujourd'hui à de nombreux métiers.

Une petite exposition permettait aux jeunes de constater qu'il existe encore une grande ségrégation sexuée dans le choix des métiers en Suisse, et de réfléchir sur le fait qu'il est important de suivre leurs envies, en tenant compte de leurs capacités, afin d'élargir leur palette de choix professionnel.

Le stand était également égayé par la présence de deux «mascottes», un infirmier et une mécanicienne. Sous la forme de deux silhouettes découpées, elles permettaient aux garçons de se mettre dans la peau d'un infirmier et aux filles de se voir en mécaniciennes. Une photo de cette «vocation d'un jour» était prise et imprimée directement devant les jeunes qui ont pu ainsi emporter un souvenir de leur visite sur le stand.



Egalité entre femmes et hommes dans l'administration du canton de Fribourg (2010)

Le Bureau de l'égalité et de la famille (BEF) a dressé un état des lieux de l'égalité entre hommes et femmes au sein de l'administration fribourgeoise. Cela l'a amené à s'intéresser d'une part aux salaires et d'autre part à différentes composantes telles que la structure hiérarchique, le taux de travail ou la formation, qui ont des répercussions spécifiques en termes d'égalité.

La première partie de ce rapport s'attache à mesurer statistiquement, à l'aide du programme Logib, la part non explicable d'éventuelles inégalités salariales entre hommes et femmes. La deuxième partie statistique de ce document fournit une riche présentation ventilée par genre de la situation du personnel de l'administration cantonale, du personnel enseignant de l'Université et du personnel de l'Hôpital fribourgeois. Le BEF formule finalement des recommandations qui proposent principalement le développement d'une politique de l'égalité proactive, explicite et concrétisée dans des faits mesurables.

Cette démarche propose à l'Etat dans son rôle d'employeur de fixer des objectifs spécifiques dans un calendrier et de communiquer cette politique dans un plan pour l'égalité.

La brochure est téléchargeable en version PDF à l'adresse suivante:
http://www.fr.ch/bef/fr/pub/publications/egalite_dans_ladministration.htm



Collaboration

Egalité

Le BEF:

- > collabore avec la Confédération suisse des délégué-e-s à l'égalité (CSDE) et avec egalite.ch (Conférence romande de l'égalité), dont il a assuré la Présidence en 2010;
- > fait partie du groupe de travail des questions juridiques de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité;
- > assure la co-présidence, à l'échelle nationale, de l'Association «Futur en tous genres»;
- > collabore avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons sous l'égide de la COFF (Commission fédérale de coordination pour les questions familiales).

Famille

Le BEF:

- > dans l'attente de l'ouverture du Guichet social, répond aux questions des concitoyens et concitoyennes;
- > réactualise régulièrement son site Internet dédié aux familles, www.familles-fribourg.ch.

Violence

Le BEF:

- > co-préside, puis préside - depuis juillet 2011 - la Commission cantonale contre la violence conjugale et en assure le secrétariat;
- > collabore avec la Conférence des lieux d'intervention cantonaux contre la violence conjugale (KIFS) et avec la Conférence latine contre la violence domestique.

Formation

Le BEF:

- > est intervenu à la Haute école de gestion (HEG) de Fribourg dans un cours sur les ressources humaines;
- > a présenté la mallette pédagogique «Balayons les clichés» à plusieurs partenaires de la formation dans la partie francophone du canton; soit à la Conférence des Directions de CO, à la Conférence des inspecteurs/-trices, aux responsables d'établissement et à la Direction de l'Ecole de culture générale de Fribourg (ECGF). <http://www.egalite.ch/balayons.html>

Bureau

Le BEF:

- > mène des consultations, des accompagnements et répond aux demandes privées en lien avec les discriminations dans la vie professionnelle (au sein des administrations publiques et dans le secteur privé); il conseille et informe les personnes privées ainsi que les professionnel-le-s sur des points liés à l'égalité ou aux questions familiales;
- > a rédigé - en 2010 - 25 prises de positions et - jusqu'à fin juin 2011 - 19 prises de positions concernant des procédures de consultations;
- > est en contact (communiqués de presse, interviews) avec les médias à l'occasion de différents projets.

Commissions

Le BEF:

- > gère le secrétariat de la Commission cantonale de l'égalité hommes-femmes et de la famille;
- > gère le secrétariat de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail (LEg: loi fédérale sur l'égalité);
- > co-préside avec la police cantonale -jusqu'en juin 2010- et préside -depuis juillet 2011- la Commission cantonale contre la violence conjugale et en assure le secrétariat;
- > gère le secrétariat du groupe de personnes de confiance contre le harcèlement sexuel au sein de l'Etat de Fribourg;
- > assure le secrétariat du Club des questions familiales du Grand Conseil.

L'équipe du bureau

Responsables:

Geneviève Beaud Spang à 80%

Collaboratrices scientifiques:

Anita Balz, à 50%

Tanja Bauer, sur mandat en 2010 et dès le 01.04.2011 à 20%

Laura Piccand, remplacement d'un congé maternité du 15.08 au 31.12.2010
et dès le 01.04.2011 à 20%

Juristes:

Anouchka Chardonnens, à 50%

Collaboratrice administrative:

Emmanuelle Zingg, à 80%

Bibliothécaire:

Elisabeth Longchamp Schneider, à env. 10%

Personnel auxiliaire:

Rémi Spang

Coordnatrice romande pour «Futur en tous genres»:

Anita Balz jusqu'en août 2010

Joëlle Rebetez, dès le 15.06.2010

Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille BEF

Rue de la Poste 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 23 86, F +41 26 305 23 87

bef@fr.ch

Impressum

Ont collaboré à cette édition: Anita Balz, Tanja Bauer, Anouchka Chardonnens, Laura Piccand, Aude Spang, Emmanuelle Zingg.

Responsable de l'édition: Geneviève Beaud Spang, Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille

Photo de couverture: «De grand cœur - Oui à la femme suisse»

1971, Comité pour la reconnaissance des droits politiques aux femmes suisses

Museum für Gestaltung Zürich, Plakatsammlung, Franz Xaver Jaggy © ZHdK

Mise en page: Nicolas Chardonnens, Service d'achat du matériel et des imprimés, Chemin de la Madeleine 1, 1763 Granges-Paccot.

Imprimé sur papier 100% recyclé